

## PROGRAMME DE FORMATION

# Maintien et Actualisation des Compétences de l'Acteur Prévention Secours, secteur Aide et Soin à Domicile (MAC APS ASD)

La formation d'Acteur Prévention Secours (APS) du secteur de l'Aide et du Soin à Domicile (ASD) vise à rendre tout intervenant à domicile capable d'exercer son métier en toute sécurité et de préserver celle de la personne dont il a la charge.

# Public et pré-requis

- Tout salarié issu du secteur de l'Aide à domicile, aidants.
- Groupe de 4 à 10 pers. Être titulaire du certificat d'acteur APS ASD (anciennement CPS-ID

#### Durée

3 heures

#### Lieu

Intra entreprise : dans vos locaux

# Méthodes et moyens pédagogiques

- Études de cas
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Mises en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié
- Matériel nécessaire à l'enseignement des techniques de manutention de personnes
- 1 lot de mannequins
- 1 lot de peaux de visages ind.
- 1 défibrillateur de formation
- Matériel de simulation
- Produits d'entretien
- 1 livret pédagogique par stagiaire
- Formation dispensée en Français

#### **Intervenant**

Formateur certifié par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS

#### Évaluation

Évaluation continue et certificative

### **Objectif**

- Maintenir les compétences, telles que définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de la formation initiale, afin de :
- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels l'intervenant est exposé
- Proposer des améliorations pour ses conditions de travail, la qualité de l'aide et la sécurité de la personne aidée Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

#### Contenu

- Retour d'expériences des stagiaires
- La PREVENTION
- > Actualisation des compétences liées à la prévention des risques liés à l'activité des intervenants à domicile
- > Actualisation des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite
- Le SECOURS
- > Actualisation des conduites à tenir et des techniques
- > Mise en situation de secours et manutentions
- Evaluation et certification des compétences acquises

#### **Validation**

Un nouveau Certificat d'Acteur Prévention Secours ASD est délivré par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS au stagiaire ayant participé activement à la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Ce certificat est valable 24 mois, il impose de maintenir et actualiser ses compétences.

#### À noter

Le titulaire du certificat d'Acteur Prévention Secours ASD est réputé détenir, par équivalence, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail et le Certificat d'acteur PRAP (compétences IBC).

Site web: www.eb-prevention.com Tél: 04 13 07 09 30